

## A RETENIR CETTE SEMAINE

**Mildiou** : Sorties de taches parfois importantes au vignoble. Risque élevé \_\_\_\_\_ p 2

**Oïdium** : Période de grande sensibilité des inflorescences \_\_\_\_\_ p 2

**Tordeuses** : Très rares glomérules observés \_\_\_\_\_ p 2

**Botrytis** : Mesures prophylactiques \_\_\_\_\_ p 3

**Note nationale « abeilles »** : Consultable sur le site de la DRAAF Grand Est \_\_\_\_\_ p 3



## STADES PHENOLOGIQUES



Floraison en cours.

La phénologie continue de progresser de manière très dynamique, compte tenu des températures estivales.

Des fleurs sont maintenant signalées de manière généralisée au vignoble, notamment dans les parcelles de Chardonnay et de Pinot noir. Le Meunier suit de près. La floraison devrait se dérouler rapidement et s'achever d'ici la fin de la semaine, vu les températures actuelles.

Chardonnay et Pinot noir : stade 19 « début de la floraison » à stade 21 « floraison un peu plus avancée, 25 % des capuchons tombés ».

Meunier : stade 18 « 11 à 12 feuilles étalées » à stade 19.

On constate actuellement environ une semaine de retard par rapport à la moyenne décennale.



## MILDIOU

### 1. Situation

Les taches sur feuilles liées aux orages et aux cumuls de pluie parfois élevés (jusqu'à 40 à 60 mm) des premiers jours de juin, et notamment du 4 juin, sont maintenant visibles au vignoble. Comme cela était prévisible, dans certaines parcelles, ces sorties de taches sont parfois conséquentes, avec un fort pourcentage de ceps touchés, et plusieurs taches par cep. Quelques symptômes sur inflorescences ont également été signalés. Cependant, dans la plupart des cas, les symptômes sur feuilles restent peu nombreux.

Actuellement, un peu plus de 4 % des parcelles du réseau sont concernées par la présence de mildiou sur feuilles. Cependant, ce chiffre devrait évoluer à la hausse dans les prochains jours, car, en ce début de semaine, toutes les parcelles du réseau n'ont pas encore été visitées par un technicien.

Compte tenu du temps sec de ces derniers jours, aucun cycle n'est en cours, sauf très localement en côte des Bar (pluie du 9 juin, sorties de taches attendues cette semaine).

Des orages sont annoncés pour la fin de la semaine. Les conditions météo actuelles sont toujours très favorables au mildiou. Le potentiel épidémique reste élevé.

### 2. Analyse du risque

Soyez vigilants, car la période pré-floraison/nouaison est une période de grande sensibilité pour la vigne.

La maîtrise du risque mildiou passe par une bonne prévention des prochaines contaminations.

Les éléments à prendre en compte pour gérer le risque mildiou sont la pousse de la vigne, les cumuls d'eau, les prévisions de pluie, et l'état sanitaire des parcelles. Surveillez la météo.



## OIDIUM

### 1. Situation

La surveillance de l'oïdium sur feuilles se poursuit. Les observations sur inflorescences prendront bientôt le relais.

Sur le réseau BSV, une seule parcelle de Chardonnay est pour l'instant concernée par de l'oïdium (contre 13 % des parcelles du réseau concernées l'année dernière, à stade phénologique équivalent).

Depuis le dernier bulletin, de rares taches sur feuilles ont été observées hors réseau, dans des parcelles à historique.

### 2. Analyse du risque

L'indicateur régional « feuilles », basé sur les observations des parcelles de Chardonnay du réseau Magister, reste plutôt bas. Un dernier suivi sera fait sur feuilles la semaine prochaine, et permettra de statuer sur le profil de l'année en cours.

Les inflorescences entrent dans une période de grande sensibilité (période pré-floraison/nouaison), et les températures actuelles sont favorables à l'oïdium.

Soyez vigilants, notamment dans les parcelles présentant déjà des symptômes sur feuilles, ainsi que dans les parcelles à antériorité d'attaque sur grappes.

Les mesures prophylactiques (réduction de la vigueur, travaux en vert, palissage soigné pour aérer la zone des grappes, effeuillage précoce sur une face côté soleil levant) permettent de limiter la pression de l'oïdium.



## TORDEUSES DE LA GRAPPE

### 1. Situation

Un seul glomérule a été vu dans une parcelle non confusée du réseau (Epernay).

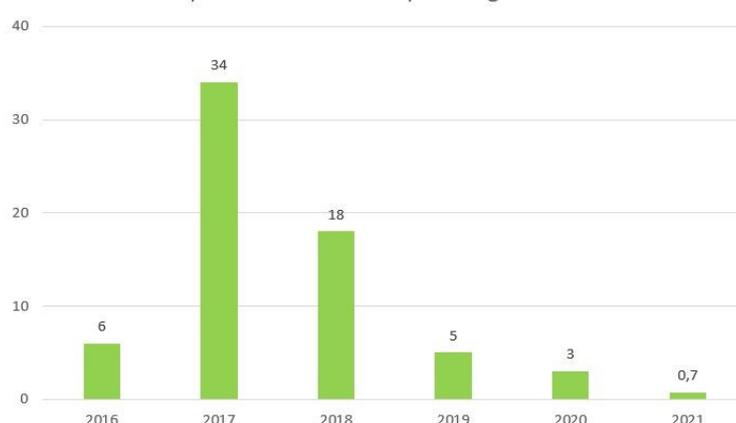
Hors réseau, de très rares glomérules ont été signalés en côte des Bar (Chervey, Fontette).

### 2. Analyse du risque

L'activité des tordeuses de 1<sup>ère</sup> génération a été faible à l'échelle du vignoble.

Le réseau de piégeage pour le suivi des tordeuses de la 2<sup>ème</sup> génération (G2) sera opérationnel pour la semaine prochaine.

% parcelles concernées par des glomérules





## BOTRYTIS

La pourriture grise est une maladie dont l'épidémiologie est extrêmement complexe. Le risque s'apprécie à la parcelle. Les mesures prophylactiques (réduction de la vigueur, travaux en vert, palissage soigné, effeuillage précoce sur une face côté soleil levant ...) permettent de la réduire et peuvent suffire dans les parcelles peu ou pas sensibles.



## NOTE NATIONALE « ABEILLES »



1. Les traitements insecticides et/ou acaricides sont interdits, sur toutes les cultures visitées par les abeilles et autres insectes pollinisateurs, pendant les périodes de floraison et de production d'exsudats.
2. Par dérogation, certains insecticides et acaricides peuvent être utilisés, en dehors de la présence des abeilles, s'ils ont fait l'objet d'une évaluation adaptée ayant conclu à un risque acceptable. Leur autorisation comporte alors une mention spécifique "emploi autorisé durant la floraison et/ou au cours des périodes de production d'exsudats, en dehors de la présence des abeilles".
3. Il ne faut appliquer un traitement sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage de la spécialité commerciale autorisée.
4. Afin d'assurer la pollinisation des cultures, de nombreuses ruches sont en place dans ou à proximité des parcelles en fleurs. Il faut veiller à informer le voisinage de la présence de ruches. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs. Il faut éviter toute dérive lors des traitements phytosanitaires.

**Pour plus d'informations :** [http://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Note\\_nationale\\_abeilles\\_et\\_pollinisateurs\\_2018\\_v12\\_def\\_cle817a9c-1.pdf](http://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Note_nationale_abeilles_et_pollinisateurs_2018_v12_def_cle817a9c-1.pdf)

Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est :

<http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/index.php?id=2853502>

et de la DRAAF :

<http://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/Surveillance-des-organismes>

**Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.**

**Observations :** Acolyance vigne/groupe Cérésia – Champagne Charles Collin – Champagne Chassenay d'Arce – Champagne Veuve Cliquot Ponsardin – Champagne Vranken Pommery – Comité Champagne – Compas – CSGV – CVC Nicolas Feuillatte – GDV Aube – GDV Marne – GEDV Aisne – Chambre d'Agriculture de la Marne – Magister – Novagrain – Ets Ritard – Soufflet Vigne – Stahl – Union Aubeoise – Union Champagne – Viti-Concept – Vinelyss.

**Rédaction et animation :** Alexandra BONOMELLI – Comité Champagne – 03.26.51.50.62 – [alexandra.bonomelli@civc.fr](mailto:alexandra.bonomelli@civc.fr)

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est.

Dans une démarche d'amélioration continue de qualité de la surveillance biologique du territoire, la DRAAF assure un contrôle de second niveau sur l'ensemble du processus d'élaboration des BSV.

**Coordination et renseignements :** Joliane CARABIN [joliane.carabin@grandest.chambagri.fr](mailto:joliane.carabin@grandest.chambagri.fr)



Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".